

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 19 du 28 avril 2016

PARTIE PERMANENTE
Armée de l'air

Texte 7

CIRCULAIRE N° 87/DEF/DRH-AA/SDEF/BORH

relative au rattachement à un commandant de formation administrative air agissant en qualité de gestionnaire délégué du directeur des ressources humaines de l'armée de l'air.

Du 5 avril 2016

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE L'AIR : *sous-direction « emploi formation » ; bureau « organisation et ressources humaines ».*

CIRCULAIRE N° 87/DEF/DRH-AA/SDEF/BORH relative au rattachement à un commandant de formation administrative air agissant en qualité de gestionnaire délégué du directeur des ressources humaines de l'armée de l'air.

Du 5 avril 2016

NOR D E F L 1 6 5 0 4 5 0 C

Références :

Arrêté du 18 août 2014 (BOC n° 47 du 26 septembre 2014, texte 15 ; BOEM 110.3.4.1, 720.1) modifié.

Arrêté du 24 février 2015 (BOC n° 14 du 26 mars 2015, texte 8).

Arrêté du 24 février 2015 (JO n° 72 du 26 mars 2015, texte n° 23 ; signalé au BOC 15/2005 ; BOEM 300.3.3, 311-2.1.2, 326.3.1.2, 614.1.1.6, 722.1.1) modifié.

Arrêté du 24 février 2015 (JO n° 72 du 26 mars 2015, texte n° 24 : signalé au BOC 15/2015 ; BOEM 300.3.1, 311-2.1.2, 326.1.5, 331.2.4) modifié.

Instruction n° 10100/DEF/DRH-AA/SDGR/BGC du 5 juin 2014 (BOC n° 31 du 20 juin 2014, texte 20 ; BOEM 722.1.1).

Note n° 1171/DEF/DRH-AA/SDEF du 12 novembre 2014.

Note n° D-15-008018/DEF/CICoS/CDT/NP du 7 décembre 2015.

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

Circulaire n° 87/DEF/DRH-AA/SDEF/BORH du 14 janvier 2015 (BOC n° 10 du 26 février 2015, texte 18 ; BOEM 720.1).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 720.1

Référence de publication : BOC n° 19 du 28 avril 2016, texte 7.

Préambule.

La gestion des ressources humaines (RH) de l'armée de l'air est exercée au niveau central par la direction des ressources humaines de l'armée de l'air/sous-direction « gestion des ressources » (DRH-AA/SDGR) à Tours ainsi qu'au niveau local par le gestionnaire délégué du directeur des ressources humaines de l'armée de l'air (DRHAA), dénommé commandant de formation administrative air de rattachement (CFA air).

Ces prérogatives de gestionnaire délégué du directeur des ressources humaines de l'armée de l'air s'exercent à l'égard des aviateurs qui lui sont hiérarchiquement subordonnés, mais également à l'égard des aviateurs qui lui sont rattachés.

Véritable point d'ancrage à l'armée de l'air, ce CFA air de rattachement, outre les travaux RH qu'il mène selon les directives de l'armée de l'air, développe et entretient la culture et les traditions tout en poursuivant les actions entreprises dans le cadre du plan stratégique « Unis pour Faire Face », avec tous les aviateurs, quels que soient leur unité d'appartenance, leur grade, leur fonction ou leur spécialité.

La cartographie annexée présente, par base de défense, la liste des CFA air et les évolutions initiées pour 2016.

1. LES RESPONSABILITÉS DU COMMANDANT DE FORMATION ADMINISTRATIVE AIR DE RATTACHEMENT.

Depuis le 1^{er} septembre 2014, le CFA air de rattachement exerce les prérogatives de gestionnaire délégué du DRHAA suivantes :

- il effectue la répartition du personnel militaire du rang et sous-officier non posté (hors major) dans les organismes rattachés, en considérant la spécificité des postes à pourvoir, les compétences requises pour les occuper et ce, dans la perspective de la mise en œuvre d'un parcours professionnel local, selon les directives spécifiques de l'instruction de cinquième référence ;
- il signe les décisions de nomination ou promotion des militaires du rang jusqu'au grade de sergent.

Les dossiers RH où l'avis du CFA air est expressément requis par la DRH-AA, sont listés dans la note de sixième référence et les circulaires annuelles afférentes.

En dehors de ces prérogatives permanentes, le CFA air de rattachement peut être sollicité par la DRH-AA lorsqu'elle le juge nécessaire.

2. PRINCIPE ET ÉVOLUTION DE LA CARTOGRAPHIE.

Cette cartographie repose essentiellement sur le principe de proximité, les aviateurs étant rattachés au CFA air le plus proche de leur lieu d'emploi.

Au 1^{er} septembre 2016, la dissolution de la base aérienne 102 Dijon entraînera les changements suivants :

- l'ensemble du personnel air restant stationné sur les sites de Dijon et d'Autun sera rattaché à la base de défense (BdD) de Besançon ;
- l'ensemble des aviateurs rattachés à la base de défense de Besançon relèvera du CFA air de Lyon Mont-Verdun.

Concernant l'outre-mer, la force Licorne a basculé sous statut « forces de présence » le 1^{er} janvier 2015. Les capacités des forces françaises de Côte d'Ivoire (FFCI), ainsi créées, seront atteintes à l'été 2016, se traduisant notamment par la création d'une base de défense « Côte d'Ivoire » et du détachement air (DA) n° 168. Le rattachement administratif des aviateurs servant en Côte d'Ivoire et au Sénégal ne pourra cependant évoluer qu'après création effective du DA et sous réserve de sa validation comme formation administrative air.

L'ensemble des modifications de rattachements induites par ces évolutions est détaillé en annexe.

3. TEXTE ABROGÉ.

La circulaire n° 87/DEF/DRH-AA/SDEF/BORH du 14 janvier 2015 relative au rattachement à un commandant de formation administrative air est abrogée.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de brigade aérienne,
sous-directeur « emploi formation » de la direction des ressources humaines de l'armée de l'air,*

Thierry COMBEL.

ANNEXE.

LISTE DES COMMANDANTS DE FORMATION ADMINISTRATIVE AIR DE RATTACHEMENT.

1. MÉTROPOLE.

BASE DE DÉFENSE.	COMMANDANT DE LA FORMATION ADMINISTRATIVE AIR DE RATTACHEMENT.	OBSERVATIONS.
BdD 026 Angers-Le Mans-Saumur	BA 705 Tours	
BdD 047 Angoulême	BA 709 Cognac	
BdD 035 Belfort	BA 116 Luxeuil	
BdD 014 Besançon	BA 116 Luxeuil (jusqu'au 1er septembre 2016)	BA 942 Lyon Mont Verdun (à compter du 1er septembre 2016)
BdD 056 Bordeaux-Mérignac	BA 106 Bordeaux - Mérignac	Commandant de formation administrative du détachement air (CFA DA) 204 pour le personnel affecté sur le site du DA 204
BdD 007 Bourges-Avord	BA 702 Avord	Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) 58, Délégué militaire départemental (DMD) 58 rattachés à la BdD Bourges-Avord à compter du 1er septembre 2016.
BdD 013 Brest-Lorient	DA 928 Brest - Loperhet	
BdD 040 Brive-la-Gaillarde	BA 709 Cognac	
BdD 046 Calvi	BA 126 Ventiseri-Solenzara	
BdD 038 Carcassonne	BA 125 Istres	
BdD 053 Cazaux	BA 120 Cazaux	
BdD 075 Charleville-Mézières	BA 113 Saint-Dizier	
BdD 012 Cherbourg	BA 105 Évreux	
BdD 009 Clermont-Ferrand	BA 942 Lyon-Mont-Verdun	
BdD 034 Colmar	BA 133 Nancy	
BdD 028 Creil	BA 110 Creil	
BdD 052 Dijon	BA 102 Dijon (jusqu'au 1er septembre 2016)	Rattachement administratif à la BdD de Besançon à compter du 1er septembre 2016, à l'exception des DMD 58-89 et CIRFA 58-89.
BdD 045 Draguignan	BA 125 Istres	À l'exception du personnel affecté à l'école d'aviation légère de l'armée de terre (EALAT) du Luc : relève du CFA BA 115 depuis le 1er janvier 2015.
BdD 051 Épinal-Luxeuil	BA 116 Luxeuil	
BdD 048 Évreux	BA 105 Évreux	
BdD 043 Gap	BA 701 Salon-de-Provence	
BdD 042 Grenoble-Annecy-Chambéry	BA 749 Grenoble	
BdD 057 Istres-Salon-de-Provence	BA 125 Istres	CFA BA 701 pour le personnel affecté sur le site de la BA 701.
BdD 003 La Valbonne	DA 278 Ambérieu	
BdD 027 Lille	BA 110 Creil	
BdD 025 Lyon-Mont-Verdun	BA 942 Lyon	
BdD 004 Marseille-Aubagne	BA 701 Salon-de-Provence	CFA BA 125 pour le CIRFA 71.125
BdD 031 Metz BA 133 Nancy	BA 133 Nancy	
BdD 054 Mont-de-Marsan	BA 118 Mont-de-Marsan	

BdD 073 Montauban-Agen	BA 118 Mont-de-Marsan	CFA BA 106 pour division du ravitaillement technique air (DRTA) 60.600 Montauban.
BdD 016 Montlhery	BA 107 Villacoublay	
BdD 029 Mourmelon	BA 113 Saint-Dizier	
BdD 060 Nancy	BA 133 Nancy	
BdD 039 Nîmes-Orange-Laudun	BA 115 Orange	CFA BA 125 pour le CIRFA 70.125
BdD 058 Orléans	BA 123 Orléans	CIRFA 89, DMD 89 rattachés à la BdD Orléans-Bricy à compter du 1er septembre 2016.
BdD Île-de-France : - commandement militaire (COMIL) Balard ; - D162 groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) école militaire ; - D362 GSBdD Vincennes ; - D562 groupement de soutien du personnel isolé (GSPI) ; - D 2 6 2 G S B d D Saint-Germain-en-Laye ; - D462 GSBdD Versailles ; - D062 GSBdD Villacoublay	FAAP 00.117 Paris FAAP 00.117 Paris FAAP 00.117 Paris FAAP 00.117 Paris BA 107 Villacoublay BA 107 Villacoublay BA 107 Villacoublay	
BdD 017 Pau-Bayonne-Tarbes	BA 118 Mont-De-Marsan	
BdD 032 Phalsbourg	BA 133 Nancy	
BdD 036 Poitiers-Saint-Maixent	BA 709 Cognac	
BdD 008 Rennes	DA 928 Brest - Loperhet	CFA BA 105 pour participation air escadrille avions de l'armée de terre (PA EAAT) 01.344
BdD 070 Rochefort-Cognac	BA 721 Rochefort	CFA BA 709 ou école d'enseignement technique de l'armée de l'air (EETAA) 722 pour le personnel affecté respectivement sur ces sites.
BdD 044 Saint-Christol	BA 115 Orange	
BdD 050 Saint-Dizier-Chaumont	BA 113 Saint-Dizier	
BdD 033 Strasbourg-Haguenau	BA 133 Nancy	
BdD 059 Toulon	BA 701 Salon-de-Provence	
BdD 037 Toulouse-Castres	BA 118 Mont-de-Marsan	
BdD 049 Tours	BA 705 Tours	CFA DA 273 pour le personnel affecté sur le site du DA 273 + DMD 41
BdD 001 Valence	BA 115 Orange	
BdD 015 Vannes-Coëtquidan	DA 928 Brest - Loperhet	
BdD 055 Ventiseri-Solenzara	BA 126 Ventiseri - Solenzara	
BdD 072 Verdun	BA 113 Saint-Dizier	

2. OUTRE-MER.

BASE DE DÉFENSE.	COMMANDANT DE LA FORMATION ADMINISTRATIVE AIR DE RATTACHEMENT.	OBSERVATIONS.
BdD 022 Antilles	BA 367 Cayenne	
BdD Côte D'Ivoire	EA 470 Libreville	
BdD 030 Djibouti	BA 188 Djibouti	
BdD 063 Émirats arabes unis	BA 104 Abu Dhabi	
BdD 021 Gabon	EA 470 Libreville	
BdD 064 Guyane	BA 367 Cayenne	
B d D 0 4 1 L a Réunion-Mayotte	DA 181 Saint-Denis de La Réunion	
B d D 0 2 0 N o u v e l l e Calédonie	BA 186 Nouméa - Tontouta	
B d D 0 2 3 P o l y n é s i e Française	DA 190 Tahiti Faa'a	
BdD 069 Sénégal	EA 470 Libreville	